

## Communiqué de Presse – 28 janvier 2020

**ACTION**  
NON-VIOLENTE



**COP21**

Des pistes cyclables contre la pollution de l'air à Rennes en amont de l'approbation du Plan de Déplacements Urbains de Rennes Métropole



Le collectif rennais Action Non Violente COP 21 organise le mercredi 29 et le jeudi 30 janvier plusieurs actions non violentes pour dénoncer le manque de pistes cyclables à Rennes et le manque d'ambition de la métropole dans la promotion du vélo en ville comparé à la voiture.

Pour cela, les militant.e.s vont réaliser plusieurs pistes cyclables éphémères dans le centre ville de Rennes, à l'aide de bombes à craie et de pochoirs.

Il y a urgence à agir contre la pollution de l'air qui empoisonne nos grandes agglomérations. Il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur : les effets négatifs sur la santé de l'exposition chronique à une pollution de fond, au-delà des seuls pics de pollution, sont connus et scientifiquement documentés. Face à ce constat, il est indispensable que l'ensemble des pouvoirs publics se mobilise pour garantir à toutes et à tous la possibilité de respirer un air sain, et en particulier aux enfants, qui sont parmi les plus vulnérables face à la pollution de l'air.

**La promotion du vélo est un impératif pour faire face à la crise climatique.** À l'échelle nationale, le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, avec 31 % des émissions. La métropole a consacré ces dernières années 900 € en moyenne par an et par habitant pour les transports en commun contre 10 € seulement pour le vélo, qui est un des seuls moyens de transport réellement propre.

De plus, le Plan Vélo qui visait 20 % de part modale en 2020, n'a pas porté ses fruits, avec une part stable (5,4% en 2017) mais qui diminue depuis 2007 de 4,3 % à 3,7 %. Sur la même période, les distances parcourues à vélo par les métropolitains ont néanmoins augmenté de manière significative (+34 %).

Nos actions de création de pistes cyclables se déroulent dans le cadre d'une journée de mobilisation et d'interpellation avant l'approbation en conseil métropolitain du Plan de

Déplacements Urbains. L'association Alternatiba Rennes avait déclaré que ce PDU, non intégré au reste des plans de politiques publiques (PLUi, PPA, PCAET...), ne rentrait pas en accord avec la promesse d'une politique écologique et durable.

*Action Non Violente COP 21 est un mouvement populaire et non-violent pour relever le défi climatique. Les groupes locaux ANV COP 21 répondent à l'Appel « Debout et déterminé.e.s pour le climat » lancé en juin 2015, quelques mois avant la COP21. Ainsi, ils organisent des actions non-violentes et déterminées pour dénoncer des pratiques et projets climaticides. Les actions peuvent être symboliques, artistiques ou humoristiques, des actions directes d'interposition, d'occupation ou de blocage, des actions constructives ou de non-coopération et de boycott.*

Contact : Oumeima El Isbihani – 06 13 70 49 88 - [elisbihani.oumeima17@hotmail.fr](mailto:elisbihani.oumeima17@hotmail.fr)

Réseaux sociaux : [Twitter](#) et [Facebook](#)

ANV  COP21

Mouvement populaire et non-violent pour relever le défi climatique